Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
École de criminologie

École de criminologie
Université de Montréal

Automne 2026

PLAN DE COURS

CRI3040 : Trajectoires criminelles

Chargé de cours : Tom Verstichel
tom.verstichel@umontreal.ca
Bureau : C-4001 Pavillon Lionel-Groulx

Lundi de 8h30 à 11h30, sall

DESCRIPTEUR

Le cours se veut une analyse des trajectoires et carrières criminelles communes, des délinquants impliqués dans une criminalité lucrative (criminalité acquisitive et de marché) permettant de comprendre le savoir-faire criminel et les motivations sous-jacentes.

OBJECTIFS DU COURS

De manière générale, le cours vise à fournir aux étudiants des outils théoriques et méthodologiques utiles à la compréhension des trajectoires criminelles. Par l'entremise des trajectoires criminelles, le cours vise à analyser les formes de criminalité à but lucratif. Un intérêt particulier est dirigé vers le savoir-faire criminel, les compétences, les choix, mais aussi les contextes qui facilitent une activité délinquante persistante ou structurée. Les données requises pour étudier ces pratiques criminelles doivent être obtenues soit directement auprès de délinquants soit indirectement en analysant les dossiers d'enquête criminelle. Une telle approche renouvelle notre compréhension des tendances de la criminalité (macro-criminologie) et des trajectoires délinquantes individuelles (micro-criminologie). Au terme du cours, les étudiants seront en mesure d'analyser des formes particulières de crimes (p. ex. revente de drogues, trafic d'armes, vols d'auto, vol à l'interne, fraudes, etc.).

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La matière sera présentée sous forme d'exposés magistraux. De plus, une conférence est à l'horaire durant le trimestre (à confirmer). Divers soutiens d'enseignement seront utilisés comme des présentations PowerPoint, des discussions et des films (documentaire).

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ

Une période de disponibilité est prévue tous les lundis de 11 h 30 à 12 h, au local 5160 du campus Laval. Pour toute demande de rendez-vous ou autre communication, veuillez utiliser le courrier électronique. Un délai de réponse de 48 heures est à prévoir.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Présentation orale par affiche	20 %	23 et 30 novembre 2026
2. Examen final	40 %	14 décembre 2026
3. Travail de session	40 %	21 décembre 2026

Présentation par affiche : **20** points

Les étudiants devront présenter oralement la trajectoire criminelle étudiée en s'appuyant sur une affiche. La présentation devra exposer de manière anonymisée les principales étapes de la trajectoire, les transformations observées ainsi qu'une première analyse mobilisant les notions abordées dans le cours. Les présentations se dérouleront pendant deux séances, selon un horaire qui sera communiqué au cours du trimestre. Les consignes détaillées et les critères d'évaluation seront présentés aux étudiants au début de la session.

Travail de session : **40** points

Le travail de session peut être réalisé individuellement ou en équipe de deux ou trois étudiants. Chaque étudiant ou équipe devra réaliser une entrevue d'une durée approximative de deux à trois heures auprès d'une personne adulte ayant été impliquée dans des activités illicites. Le choix de la personne interrogée devra préalablement être approuvé par le chargé de cours.

L'entrevue combinera différentes méthodes de collecte de données : un questionnaire dirigé fourni par le chargé de cours, des questions semi-dirigées ainsi qu'un calendrier d'histoire de vie. Ces outils permettront de documenter les principales étapes de la trajectoire de la personne interrogée, notamment son entrée dans les activités criminelles, leur évolution, les périodes d'intensification ou d'interruption, les apprentissages réalisés, les relations criminelles, les réussites, les difficultés rencontrées et, le cas échéant, la sortie du crime.

À partir du matériel recueilli, les étudiants devront produire une analyse de la trajectoire étudiée en mobilisant les notions, les théories, les lectures obligatoires et les exemples présentés pendant le trimestre. Le travail ne devra donc pas se limiter à raconter la vie de la personne interrogée : il devra proposer une interprétation criminologique structurée de son parcours.

La longueur attendue est la suivante :

- travail individuel : 10 pages;
- équipe de deux étudiants : 15 pages;
- équipe de trois étudiants : 20 pages.

Ces limites excluent la page de présentation, la bibliographie et les annexes. Le questionnaire rempli et le calendrier d'histoire de vie devront être déposés en annexe. Les équipes devront également joindre une courte déclaration précisant la contribution de chaque membre à la collecte, à l'analyse et à la rédaction.

Les renseignements permettant d'identifier la personne interrogée ou d'autres personnes devront être retirés ou remplacés par des pseudonymes. Les données recueillies seront utilisées uniquement aux fins pédagogiques du cours et ne seront pas conservées ou réutilisées par le chargé de cours à des fins de recherche.

Examen final : **40** points

L'examen final individuel se déroulera en classe et portera sur l'ensemble de la matière abordée pendant le trimestre, notamment les présentations magistrales, les lectures obligatoires, les documentaires et les autres contenus pédagogiques du cours. Il comprendra trois parties : des questions à choix multiple visant à évaluer la compréhension des notions essentielles, des questions à développement court portant sur l'explication et l'application des concepts, ainsi qu'une question à long développement reposant sur l'analyse intégrative d'une trajectoire criminelle. Les étudiants devront démontrer leur capacité à mobiliser les théories et les notions du cours, à établir des liens entre les différents thèmes et à les appliquer à une situation concrète. Les consignes détaillées et les critères d'évaluation seront présentés au cours du trimestre.

BARÈME DE NOTATION

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	**Pourcentage**
4,3	A+		**90**
4	A	Excellent	**85**
3,7	A-		**80**
3,3	B+	Très bon	**77**
3	B		**73**
2,7	B-		**70**
2,3	C+		**65**
2	C	Bon	**60**
1,7	C-		**57**
1,3	D+	Passable	**54**
1	D		**50**
0	**E**	**Échec**	**-de 50**

CALENDRIER DES SÉANCES

Cours 1 (31 août) : Présentation du plan de cours et introduction à l'étude des trajectoires criminelles

Présentation du plan de cours et des évaluations ainsi que les principales notions utilisées pour étudier les trajectoires et les carrières criminelles. Il permet de distinguer l'acte criminel, l'épisode criminel, la trajectoire et la carrière, puis d'introduire leurs principales dimensions : le début, la durée, la fréquence, la gravité, la spécialisation, la diversification, l'intermittence et la fin des activités criminelles.

Pour le prochain cours :
Lecture obligatoire :
Ouellet, F. (2019). Stop and Go: Explaining the Timing of Intermittency in Criminal Careers. *Crime & Delinquency, 65*(5), 630-656.

7 septembre 2026 : congé universitaire — fête du Travail

Cours 2 (14 septembre) : Théories développementales et parcours de vie

Ce cours examine les principales perspectives théoriques permettant d'expliquer le développement et l'évolution des comportements criminels. Une attention particulière est accordée aux facteurs individuels et sociaux, aux transitions de vie et aux événements susceptibles de favoriser la persistance ou l'interruption des activités criminelles. Les étudiants seront amenés à réfléchir à la manière dont une trajectoire se transforme selon les contextes et les différentes étapes de la vie.

Pour le prochain cours :
Lecture obligatoire :
Ouellet, F., Bouchard, M., et Thomas, V. (2022). The Intangible Benefits of Criminal Mentorship. *Global Crime, 23*(2), 240-258.

Cours 3 (21 septembre) : Apprendre le crime : du novice au délinquant expérimenté

Ce cours porte sur l'acquisition et le développement du savoir-faire criminel. Il examine comment les délinquants apprennent à reconnaître les occasions, à choisir leurs cibles, à planifier leurs actions, à collaborer avec d'autres personnes et à éviter certaines erreurs. Les notions d'apprentissage, de compétence, de script criminel, de spécialisation et de transmission des connaissances permettront de comprendre comment les pratiques évoluent avec l'expérience.

Pour le prochain cours :
Lecture obligatoire :
Morselli, C., et Tremblay, P. (2004). Délinquance, performance et capital social : une théorie sociologique des carrières criminelles. *Criminologie, 37*(2), 89-122.

Lecture suggérée :
Ouellet, F., et Tremblay, P. (2014). Épisodes d'inactivité et revenus criminels dans une trajectoire de délinquance. *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale, 56*(5), 527-562.

Cours 4 (28 septembre) : Réussite, performance et échec criminels

Ce cours examine les différentes façons de définir et de mesurer la réussite dans le crime. Les revenus, le prestige, la longévité de la carrière, la capacité à éviter l'arrestation et l'atteinte des objectifs criminels seront notamment abordés. Le cours permettra également de réfléchir aux limites des données disponibles : les

individus les plus souvent arrêtés sont-ils nécessairement les moins compétents, et les délinquants qui échappent aux autorités sont-ils véritablement les plus performants?

Pour le prochain cours :

Lecture obligatoire :

Tremblay, P., et Sauvêtre, N. (2014). "Jockeys and Joyriders" Revisited: Young Offenders' Involvement in Motor Vehicle Thefts in the Province of Quebec. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice, 56*(2), 167-183.

Lecture suggérée :

Hochstetler, A. (2002). Sprees and Runs: Opportunity Construction and Criminal Episodes. *Deviant Behavior, 23*(1), 45-73.

5 octobre 2026 : élections provinciales — aucune activité d'enseignement

12 octobre 2026 : congé universitaire — Action de grâce

---------- 19 au 25 octobre 2026 : semaine d'activités libres ----------

Entretien avec un délinquant

Il est (fortement) suggéré de réaliser l'entretien avec le délinquant, si ce n'est pas déjà fait.

Cours 5 (26 octobre) : Criminalité acquisitive — décisions, occasions et modes opératoires

Ce cours porte sur les trajectoires des personnes impliquées dans différentes formes de criminalité acquisitive, notamment le vol, le cambriolage, le vol qualifié et le recel. Il s'intéresse aux décisions prises avant, pendant et après l'infraction, au choix des cibles ainsi qu'aux occasions et contraintes rencontrées. L'évolution du mode opératoire permettra également d'examiner les apprentissages, les erreurs et les adaptations qui marquent ces trajectoires.

Pour le prochain cours :

Lectures suggérées :

Ouellet, F., et Laferrière, D. (2016). L'impact des réseaux criminels sur les trajectoires de diversification des activités illicites. Dans R. Boivin et C. Morselli (dir.), *L'analyse des réseaux criminels*. Les Presses de l'Université de Montréal.

Tremblay, P., Laisne, S., Cordeau, G., MacLean, B., et Shewshuck, A. (1989). Carrières criminelles collectives : évolution d'une population délinquante (les groupes motards). *Criminologie, 22*, 65-94.

Cours 6 (2 novembre) : Criminalité collective et réseaux criminels + **consignes pour la présentation orale par affiche**

Ce cours analyse l'influence des partenaires et des réseaux sur les trajectoires criminelles individuelles. Il examine la manière dont les relations sociales donnent accès à des occasions, à des ressources, à des connaissances et à une certaine protection. Les gangs de rue, les groupes de motards et d'autres formes d'organisation criminelle serviront à étudier les rôles, la confiance, la réputation, le capital social et les transformations pouvant survenir au sein d'une carrière collective.

Pour le prochain cours :

Lecture obligatoire :

Ouellet, F., et Bouchard, M. (2017). Only a Matter of Time? The Role of Criminal Competence in Avoiding Arrest. *Justice Quarterly, 34*(4), 699–726.

Lectures suggérées :

Ribaux, O., Crispino, F., Delémont, O., & Roux, C. (2016). The progressive opening of forensic science towards criminological concerns. Security Journal, 29(4), 543–560.

Ribaux, O., Baylon, A., Lock, E., et al. (2010). Intelligence-led crime scene processing. Part II: Intelligence and crime scene examination. Forensic Science International, 199(1–3), 63–71.

Cours 7 (9 novembre) : S'adapter aux risques de détection : technologies, enquêtes et traces + **conférencier invité + consignes pour le travail de session**

Ce cours examine la manière dont les délinquants modifient leurs pratiques en fonction des risques d'arrestation et des méthodes d'enquête. Il aborde les précautions prises pour limiter les traces matérielles ou numériques, l'utilisation des technologies, les stratégies de dissimulation et les réactions aux interventions policières. Le cours permettra de réfléchir à la relation dynamique entre l'évolution des pratiques criminelles et celle des moyens utilisés pour les détecter.

Pour le prochain cours :

Lecture obligatoire :
Bouchard, M., et Ouellet, F. (2011). Is Small Beautiful? The Link Between Risks and Size in Illegal Drug Markets. *Global Crime, 12*(1), 70-86.

Cours 8 (16 novembre) : Criminalité de marché : entrer, progresser et se maintenir dans un marché illicite

---

Ce cours porte sur les trajectoires des individus impliqués dans les marchés illicites, notamment les marchés de drogues et le recel. Il examine les conditions d'entrée, les différents rôles occupés, les possibilités de progression et les risques associés à ces activités. Une attention particulière sera portée à l'organisation des échanges, aux relations de confiance, à la concurrence et aux stratégies permettant de se maintenir dans un environnement illégal et instable.

Pour le prochain cours :
Lecture obligatoire :

Aucune lecture

!Remise de l'affiche sur Studium avant le 22 novembre 23h59!

Cours 9 (23 novembre) : Présentation par affiche — **volet 1**

Des détails sur ce cours et son fonctionnement seront donnés durant la session. À suivre!

Pour le prochain cours :
Lectures obligatoires :
Aucune lecture

Cours 10 (30 novembre) : Présentation par affiche — **volet 2**

Pour le prochain cours :

Lecture obligatoire :

Ouellet, F., Chouinard, S., et Dubois, M.-È. (2020). Réussir dans le crime et réussir à s'en sortir : l'influence de la carrière criminelle sur le processus de désistement. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice, 62*(1), 50-70.

Lectures suggérées :

Kazemian, L. (2007). Desistance from Crime: Theoretical, Empirical, Methodological, and Policy Considerations. *Journal of Contemporary Criminal Justice, 23*(1), 5-27.

Bushway, S. D., Piquero, A. R., Broidy, L. M., Cauffman, E., et Mazerolle, P. (2001). An Empirical Framework for Studying Desistance as a Process. *Criminology, 39*, 491-515.

Cours 11 (7 décembre) : Fin des trajectoires criminelles : violence, victimisation, mortalité et désistement + **retour sur les consignes du travail de session et consignes pour l'examen final**

Ce cours examine les différentes manières dont une trajectoire criminelle peut se transformer ou prendre fin. Il aborde les conséquences associées à la persistance dans la criminalité, notamment l'exposition à la violence, la victimisation, les conflits entre délinquants, l'incarcération et la mortalité prématurée. Le désistement sera ensuite présenté comme un processus progressif pouvant être influencé par le vieillissement, les relations personnelles, l'emploi, les interventions judiciaires et les transformations identitaires. La séance permettra finalement de faire une synthèse du cours, de l'entrée dans le crime jusqu'à la sortie, au désistement ou à la mortalité.

Pour le prochain cours :

Préparation à l'examen final : révision de l'ensemble de la matière et des lectures obligatoires.

Cours 12 (14 décembre) : **Examen final en classe**

Examen portant sur l'ensemble des cours, la conférence et les lectures obligatoires. Il représente 40 % de la note finale.

21 décembre : **Remise du travail de session – sur Studium** (avant 23h59)

RENSEIGNEMENTS UTILES

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca
Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme : https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/

CAPTATION VISUELLE OU SONORE DES COURS

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. La reproduction et la diffusion des contenus captés sont interdites sous toutes leurs formes et en tout temps.

RÉVISION DE L'ÉVALUATION (ARTICLE 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.
À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOY ER.pdf

RETARD DANS LA REMISE DES TRAVAUX (ARTICLE 9.7B)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

JUSTIFICATION D'UNE ABSENCE (ARTICLE 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.
Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.
Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.
À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_for m.pdf

PLAGIAT ET FRAUDE (ARTICLE 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude est applicable à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

BIBLIOGRAPHIE

Blumstein, A. (dir.). (1986). *Criminal careers and "career criminals"* (vol. 2). National Academy Press.

Bouchard, M., et Ouellet, F. (2011). Is small beautiful? The link between risks and size in illegal drug markets. *Global Crime, 12*(1), 70–86.

Bushway, S. D., Piquero, A. R., Broidy, L. M., Cauffman, E., et Mazerolle, P. (2001). An empirical framework for studying desistance as a process. *Criminology, 39*(2), 491–515.

Elder, G. H. (dir.). (1985). *Life course dynamics: Trajectories and transitions, 1968–1980*. Cornell University Press.

Glueck, S., et Glueck, E. T. (1950). *Unraveling juvenile delinquency*. The Commonwealth Fund.

Hochstetler, A. (2002). Sprees and runs: Opportunity construction and criminal episodes. *Deviant Behavior, 23*(1), 45–73.

Kazemian, L. (2007). Desistance from crime: Theoretical, empirical, methodological, and policy considerations. *Journal of Contemporary Criminal Justice, 23*(1), 5–27.

Morselli, C., et Tremblay, P. (2004). Délinquance, performance et capital social : une théorie sociologique des carrières criminelles. *Criminologie, 37*(2), 89–122.

Ouellet, F. (2019). Stop and go: Explaining the timing of intermittency in criminal careers. *Crime & Delinquency, 65*(5), 630–656.

Ouellet, F., et Bouchard, M. (2017). Only a matter of time? The role of criminal competence in avoiding arrest. *Justice Quarterly, 34*(4), 699–726.

Ouellet, F., Bouchard, M., et Thomas, V. (2022). The intangible benefits of criminal mentorship. *Global Crime, 23*(2), 240–258.

Ouellet, F., Chouinard, S., et Dubois, M.-È. (2020). Réussir dans le crime et réussir à s'en sortir : l'influence de la carrière criminelle sur le processus de désistement. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice, 62*(1), 50–70.

Ouellet, F., et Laferrière, D. (2016). L'impact des réseaux criminels sur les trajectoires de diversification des activités illicites. Dans R. Boivin et C. Morselli (dir.), *L'analyse des réseaux criminels*. Les Presses de l'Université de Montréal.

Ouellet, F., et Tremblay, P. (2014). Épisodes d'inactivité et revenus criminels dans une trajectoire de délinquance. *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale, 56*(5), 527–562.

Piquero, A. R., Farrington, D. P., et Blumstein, A. (2003). The criminal career paradigm. *Crime and Justice, 30*, 359–506.

Ribaux, O., Baylon, A., Lock, E., Delémont, O., Roux, C., Zingg, C., et Margot, P. (2010). Intelligence-led crime scene processing. Part II: Intelligence and crime scene examination. *Forensic Science International, 199*(1–3), 63–71.

Ribaux, O., Crispino, F., Delémont, O., et Roux, C. (2016). The progressive opening of forensic science towards criminological concerns. *Security Journal, 29*(4), 543–560.

Sampson, R. J., et Laub, J. H. (1993). *Crime in the making: Pathways and turning points through life*. Harvard University Press.

Sutherland, E. H. (1937). *The professional thief*. University of Chicago Press.

Tremblay, P. (2010). *Le délinquant idéal : performance, discipline, solidarité*. Liber.

Tremblay, P., Laisne, S., Cordeau, G., MacLean, B., et Shewshuck, A. (1989). Carrières criminelles collectives : évolution d'une population délinquante (les groupes motards). *Criminologie, 22*(2), 65–94.

Tremblay, P., et Sauvêtre, N. (2014). "Jockeys and joyriders" revisited: Young offenders' involvement in motor vehicle thefts in the province of Quebec. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice, 56*(2), 167–183.